

2^e débat

Amendements relatifs à la
politique publique D
«Culture, sport et loisirs»



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par le Conseil d'Etat

Concerne : PL 13360 établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024 (LBu-2024) (D 3 70)

TEXTE

Programme : D01 Culture
Nature : 30 Charges de personnel
Montant : 128'340 francs

EXPOSE DES MOTIFS

Le 22 novembre 2023 la commission des finances a adopté la suppression de 0.8 poste prévu au projet de budget 2024 pour renforcer les effectifs de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) en vue de la mise en œuvre de l'initiative populaire 167.

L'amendement vise à maintenir au budget 2024 ce 0.8 ETP jugé indispensable afin de soutenir la mise en œuvre de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) votée par le Parlement en juin 2023, les Lignes directrices de la politique culturelle cantonale ou le futur Plan d'action cantonal du sport, répondant ainsi à la volonté du Grand conseil d'une implication cantonale plus conséquente.

Explications complémentaires

Au sein du département de la cohésion sociale (DCS), c'est l'OCCS qui mène l'ensemble de la politique publique D « Culture, Sport et Loisirs ». Pour répondre à ces ambitions, l'office s'est organisé en quatre services/secteur (culture, sport et loisirs, finances et logistique, Fonds cantonal d'art contemporain), mais il ne dispose d'aucun poste de ce type. Cet office a donc peu de ressources humaines.

Or, la multiplicité et la complexité croissante des dossiers, avec la mise en œuvre de la LPCCA dès 2024, vont générer un volume à traiter qu'il ne sera plus possible de gérer avec l'équipe actuelle. La présence d'une personne avec un profil juridique et une expérience avérée de l'administration ainsi que des règles institutionnelles, s'avère dès lors indispensable pour compléter l'équipe de l'OCCS.

Q

Les nombreux défis, pour lesquels ce 0.8 ETP est prévu au PB 2024, sont les suivants :

- La mise en œuvre de la LPCCA prévoit le financement conjoint de 28 institutions, telles que la Fondation d'art dramatique l'OCG ou le Théâtre de Carouge ou encore des festivals, avec l'établissement de nouveaux contrats pluriannuels avec pour objectif de renforcer le rayonnement et l'accès à la culture pour toutes et tous;
- Le changement de gouvernance des grandes institutions que sont le Grand Théâtre, la Bibliothèque de Genève et le Musée d'Art et d'Histoire, dont la modification de la forme juridique et du statut du personnel impliqueront de mener des négociations longues et conséquentes qui nécessiteront une expertise complète;
- Les travaux qui accompagneront la bascule fiscale;
- Au niveau du sport, l'ambitieuse nouvelle politique sportive, avec de nouveaux soutiens destinés à la relève et aux associations impliquera également la mise en place de contrats, de même que l'accueil des manifestations sportives ou encore la prévention contre les violences et le harcèlement (un amendement voté par la commission des finances vise à donner des moyens complémentaires au domaine du sport);
- Les grands projets d'investissement en cours tels que la Nouvelle Patinoire ou encore le Pôle football nécessitent l'élaboration de projets de loi ou de contrats;
- Enfin, l'OCCS gère des contrats de plusieurs dizaines voire centaines de milliers de francs dans le cadre du fonds cantonal d'art contemporain pour les commandes publiques (commandes d'œuvres pour l'espace public) où l'appui d'un ou d'une juriste est primordial.

En cas de refus de l'amendement, il sera difficile de mener à bien les ambitieux projets dans le domaine de la culture et du sport pour répondre aux attentes de la population genevoise, notamment aux enjeux du cofinancement canton communes.



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par : UDC

Concerne: PL 13360-A, Point 164 (Budget 2024)

Projet de budget 2024, Tome I – Fonctionnement, Politique publique D, D01 « **Orchestre de
Chambre**»

Nature 36

TEXTE

Suppression du montant de – 800'000 F voté en commission



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par Caroline Marti, Thomas Wenger, Grégoire Carasso, Marjorie de Chastonay, Emilie Fernandez

Concerne: PL 13360 Projet de loi du Conseil d'Etat établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024 (LBud-2024) (D 3 70)

TEXTE

Politique publique : D Culture, sport et loisirs

Programme : D01 Culture

Nature : 36 Charges de transfert

Montant : CHF 567'432

Exposé des motifs :

Indexation de 2% des subventions aux entités subventionnées non soumises à la LTrait : OSR, Cinéforum, Fondation de droit public du musée d'art moderne et contemporain, Musée internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Fondation Bodmer, Concours de Genève, Fondation de la Maison Rousseau et de la Littérature, Soutien à la diffusion et au rayonnement, Soutien aux arts vivants, Accès à la culture (tarifs jeunes), Soutien au livre et à l'écrit, Fondation pour l'écrit, Soutien à la culture, Musée de la BD, Soutien au numérique, Fonds de soutien à l'édition, Intitut national genevois, Musée international de la Réforme, Association Quartz Genève Zurich, Rencontres internationales de Genève, Cercle de la librairie et de l'édition, Association pour le patrimoine industriel, Société Jean-Jacques Rousseau, Fédération genevoise des concours internationaux de musique, Bourses et résidences

Signature



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par Caroline Marti, Thomas Wenger, Grégoire Carasso, Marjorie de Chastonay, Emilie Fernandez

Concerne: PL 13360 Projet de loi du Conseil d'Etat établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024 (LBud-2024) (D 3 70)

TEXTE

Politique publique : D Culture, sport et loisirs

Programme : D 01 Culture

Nature : 36 Charges de transfert

Montant : CHF 100'000

Exposé des motifs :

Réintroduction d'un montant de CHF 100'000 coupé en commission des finances dans le domaine du soutien à la diffusion et au rayonnement culturel.

Signature



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par le Conseil d'Etat

Concerne : PL 13360 établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024 (LBU-2024) (D 3 70)

TEXTE

Programme : D02 Sport et loisirs
Nature : 31 charges de biens et services
Montant : 340'702 francs
Nature : 36 Soutien à la relève sportive
Montant : -340'702 francs

EXPOSE DES MOTIFS

Cet amendement est neutre budgétairement, sans incidence sur la croissance des charges. Il vise à maintenir au budget 2024 le financement nécessaire à la participation de Genève aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, pour promouvoir le rayonnement sportif de Genève.

Du 24 juillet au 11 août soit tout au long de l'été, se tiendront à Paris les Jeux Olympiques d'été 2024. Ils seront suivis par les Jeux Paralympiques, du 27 août au 9 septembre 2024.

C'est la première fois depuis de nombreuses années que les Jeux Olympiques et Paralympiques se tiennent si près de Genève, et c'est une occasion unique pour notre canton, de faire rayonner nos athlètes, d'encourager la pratique du sport et son accès pour toutes et tous, mais aussi pour promouvoir le rayonnement économique, culturel et sportif de Genève à l'international. C'est également une opportunité rare de montrer à un large public, à l'étranger, des exemples du dynamisme de la scène culturelle genevoise.

Présence suisse, responsable de la promotion de la Suisse au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département de la cohésion sociale (DCS) ont ainsi développé conjointement un projet qui donnera une forte visibilité au canton de Genève, d'une part au sein de la « Maison Suisse France 2024 », qui s'installera dans l'Ambassade de Suisse à Paris, et d'autre

part à l'Espace culturel CENTQUATRE, également à Paris, pour organiser des événements avec nos athlètes et artistes genevois.

Le projet s'articule autour de deux axes :

- Un axe art contemporain, à la Maison Suisse France 2024. Dans ce cadre, trois cantons ont été sollicités par le DFAE, dont Genève, pour représenter les arts et la culture. Il est prévu d'installer des commandes spécifiques passées à deux artistes genevois, Laure Marville et Thomas Liu Le Lann, qui vont habiller l'ensemble de la Maison Suisse avec des peintures colorées et une vidéo. Par ailleurs, la Maison Suisse abritera des points presse et des rencontres avec les athlètes de Team Genève.
- Un axe de danse et sports urbains, avec un événement organisé avec le Centre Culturel Suisse de Paris, au cours d'un week-end à l'espace CENTQUATRE.



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par le Conseil d'Etat

Concerne : PL 13360 établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024
(LBU-2024) (D 3 70)

TEXTE

Programme : D02 Sport et loisirs
Nature : 31 charges de biens et services
Montant : 155'898 francs

EXPOSE DES MOTIFS

Le 22 novembre 2023, la coupe transversale sur la nature 31 adoptée par la commission des finances se monte à -155'898 francs sur le programme D02.

L'amendement vise à maintenir au budget 2024 ce financement prévu pour la participation de Genève aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Du 24 juillet au 11 août soit tout au long de l'été, se tiendront à Paris les Jeux Olympiques d'été 2024. Ils seront suivis par les Jeux Paralympiques, du 27 août au 9 septembre 2024.

C'est la première fois depuis de nombreuses années que les Jeux Olympiques et Paralympiques se tiennent si près de Genève, et c'est une occasion unique pour notre canton, de faire rayonner nos athlètes, d'encourager la pratique du sport et son accès pour toutes et tous, mais aussi pour promouvoir le rayonnement économique, culturel et sportif de Genève à l'international. C'est également une opportunité rare de montrer à un large public, à l'étranger, des exemples du dynamisme de la scène culturelle genevoise.

Présence suisse, responsable de la promotion de la Suisse au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département de la cohésion sociale (DCS) ont ainsi développé conjointement un projet qui donnera une forte visibilité au canton de Genève, d'une part au sein de la « Maison Suisse France 2024 », qui s'installera dans l'Ambassade de Suisse à Paris, et d'autre part à l'Espace culturel CENTQUATRE, également à Paris, pour organiser des événements avec nos athlètes et artistes genevois.

Q

Le projet s'articule autour de deux axes :

- Un axe art contemporain, à la Maison Suisse France 2024. Dans ce cadre, trois cantons ont été sollicités par le DFAE, dont Genève, pour représenter les arts et la culture. Il est prévu d'installer des commandes spécifiques passées à deux artistes genevois, Laure Marville et Thomas Liu Le Lann, qui vont habiller l'ensemble de la Maison Suisse avec des peintures colorées et une vidéo. Par ailleurs, la Maison Suisse abritera des points presse et des rencontres avec les athlètes de Team Genève.
- Un axe de danse et sports urbains, avec un évènement organisé avec le Centre Culturel Suisse de Paris, au cours d'un week-end à l'espace CENTQUATRE.



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par : UDC

Concerne: PL 13360-A, Point 164 (Budget 2024)

Projet de budget 2024, Tome I – Fonctionnement, Politique publique D, D02 « **Genève Futur Hockey** »

nature 36

AMENDEMENT

Augmentation du montant de + 100'000 F.

COUVERTURE

Projet de budget 2024, Tome I – Fonctionnement, Politique publique D, D02 « **Soutien à la relève sportive** »

Diminution du montant de – 100'000 F voté en commission

DEVELOPPEMENT

Le soutien à la relève sportive progresse et se montera à 1,7 million de F. Les 100'000 F déduits sont attribués à « Genève Futur Hockey ».



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par Caroline Marti, Thomas Wenger, Grégoire Carasso, Marjorie de Chastonay, Emilie Fernandez

Concerne: PL 13360 Projet de loi du Conseil d'Etat établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2024 (LBud-2024) (D 3 70)

TEXTE

Politique publique : D Culture, sport et loisirs

Programme : D02 Sport et loisirs

Nature : 36 Charges de transfert

Montant : CHF 99'792

Exposé des motifs :

Indexation de 2% des subventions aux entités subventionnées non soumises à la LTrait : Stade de Genève, Genève Futur Hockey, Genève Plage, Soutien à la relève sportive, Sport - encadrement et entraînement des jeunes, Elite individuelle, Fondation des Evaux, Elite individuelle canton

Signature